

Lettre mensuelle d'information de septembre 2025
de la CGT FINANCES PUBLIQUES 41

*Amplifions la
mobilisation !*



Les lieux de rassemblement
du 2 octobre :

Blois

14h15 - Préfecture

Romorantin

10h30 - Place de la Paix

Vendôme

10h30 - Place de la Liberté

Retour sur le mois de
septembre :

le 10/09 : **12,20 %** de
grévistes

1200 manifestants à
Blois,
500 à Vendôme et 200 à
Romorantin

le 18/09 : **18,75%** de
grévistes

+ de 2000 manifestants à
Blois, 800 à Vendôme
300 à Romorantin

Les 10 et 18 septembre : une force croissante

Grâce à l'ultimatum intersyndical, nos grèves et la pression populaire, le gouvernement a déjà dû abandonner son projet de supprimer deux jours fériés et suspendu les décrets de doublement des franchises médicales.

Au-delà des effets de communication, le Premier ministre ne marque aucune rupture et maintient des mesures inacceptables : **gel des pensions de retraite, baisse des prestations sociales, suppressions de postes dans la fonction publique...** et rien de précis sur une énième casse de l'assurance chômage !

Le gouvernement et le patronat ne veulent céder sur aucune des revendications de l'intersyndicale et de la population. Ils refusent les idées de recettes nouvelles qui ne toucheraient pourtant que les ultra-riches dans des faibles proportions et préfèrent continuer à faire payer les travailleur-euses, les précaires, les retraité-es...

L'ensemble des organisations syndicales appellent à se mobiliser pour construire un rapport de force puissant et offensif.

Jamais le pouvoir n'a été aussi fragilisé. Emmanuel Macron a été contraint de changer 5 fois de Premier ministre en deux ans, son gouvernement n'a pas de majorité et il recule déjà sous la pression. Comme pour chaque avancée sociale, le gouvernement et le patronat refusent de lâcher... jusqu'au moment où ils finissent par y être contraints.

Le 2 octobre peut être un tournant : c'est en amplifiant la mobilisation que nous pourrions obtenir l'abandon de ce budget d'austérité, l'abrogation de la retraite à 64 ans imposée par 49-3, l'augmentation des salaires et des pensions, des moyens pour les hôpitaux, les écoles et les universités, des investissements pour réindustrialiser le pays, le conditionnement des 211 milliards d'aides publiques aux entreprises privées, la taxation des grandes fortunes et des profits.

> **Mobilisons-nous dans chaque entreprise, chaque service**, chaque territoire, avec des revendications concrètes et amplifions les grèves déjà engagées, notamment sur les salaires.

> **Organisons des réunions et des assemblées générales** pour débattre avec nos collègues pour convaincre celles et ceux qui hésitent.

> **Rendons visibles les grèves et les débrayages d'entreprises** : organisons des départs collectifs, sortons avec des banderoles et pancartes propres à chaque entreprise ou service, partageons sur les réseaux sociaux pour montrer que la mobilisation est partout !



Le 2 octobre, soyons encore plus nombreux et nombreuses dans la rue pour mettre la pression sur le gouvernement et le patronat ! Transformons notre colère en mobilisation pour gagner des avancées.

5 raisons de faire grève et manifester

1. **Unité syndicale historique** : toutes les organisations appellent à faire grève pour peser.
2. **Nous avons déjà obtenu des reculs d'un gouvernement très affaibli** : à nous d'en gagner d'autres.
3. **Justice sociale et fiscale** : le budget d'austérité doit être enterré, de même que les cadeaux aux ultra riches et aux grandes entreprises.
4. **Nous voulons un budget** qui réponde aux urgences sociales et environnementales.
5. **Plus nous serons nombreux-ses, plus nous pourrions imposer nos revendications** face au gouvernement comme face à nos employeurs.

Justice fiscale, Le décryptage de la CGT Finances Publiques

Nous sommes censés payer des impôts à hauteur de nos facultés contributives. Mais la réalité est bien différente, l'analyse des recettes de l'État le démontre. Ainsi, la répartition sur 350 milliards de recettes en 2025 pour l'État* est de :

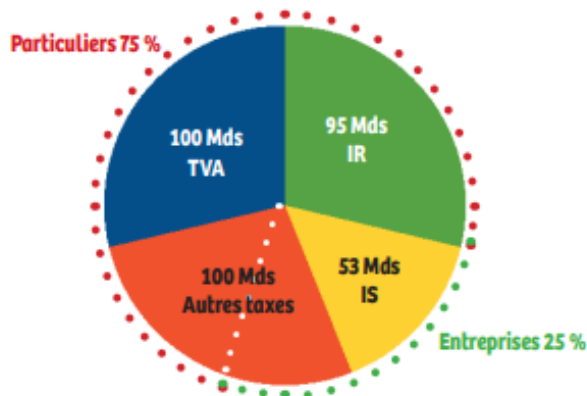
👉 **100** milliards sont dus à la TVA, impôt à la consommation payé quasiment intégralement par les particuliers.

👉 **95** milliards proviennent de l'impôt sur le revenu, payé lui aussi intégralement par les particuliers.

👉 **53** milliards sont constitués par l'impôt sur les sociétés (payé par les sociétés).

Les entreprises versent donc 53 milliards, quand les particuliers en versent 200.

👉 Les **100** milliards restants sont des taxes diverses, payées par les particuliers et les entreprises.



Conclusion : les recettes fiscales sont alimentées à plus de 75 % par les particuliers

* Le montant total de TVA payée par les consommateurs s'élève à 300 Mds €, dont 200 Mds vont aux collectivités locales et la compensation de la baisse des cotisations sociales des employeurs

Ces impôts sont censés servir l'intérêt général Mauvaise nouvelle, c'est de moins en moins le cas :

👉 Si 75 % des recettes proviennent des particuliers, on pourrait penser qu'une importante partie des dépenses leur soit consacrée, favorisant ainsi la redistribution sociale entre les plus riches et les plus pauvres, pour que soient satisfaits les besoins les plus élémentaires de chacun, comme la santé ; il n'en est rien puisque les budgets des hôpitaux, de l'enseignement, des services publics en général sont en baisse chaque année.

Alors que 211 milliards € d'aides publiques sont accordées chaque année aux entreprises, selon un rapport du sénat de l'été 2025 (qui plus est sans contrepartie, sans contrôle et sans obligation de résultat) ; alors que le gouvernement Bayrou dit rechercher 44 milliards € !

**Protection sociale
complémentaire :
on fait le point**

Retrouve sur le lien suivant les réponses à tes questions sur :

la résiliation / l'adhésion
les dérogations
le calcul de la cotisation pour un ou une agent.e en activité
les deux options facultatives
les ayants droits (conjoint, enfant)
les futurs retraités en 2026



https://www.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/protection_sociale_complementaire_09_2025_v2.pdf

*Attention aux
délais !*

Nous te conseillons
de faire ton choix
d'ici au 31 octobre 2025

ALAN A BERCY : COPINAGE ET MELANGE DES GENRES CA CONTINUE !

« Un grand bravo aux équipes d'Alan qui poursuivent leur lancée » [...] Emmanuel Macron LinkedIn 2021. »
« Merci Monsieur le Président Emmanuel Macron pour le support à notre écosystème. » Jean-Charles Samuelian-Werve Cofondateur et président d'ALAN, LinkedIn 2022. »
« c'est une société d'excellence française, dont j'espère qu'elle aura un développement international ». Eric Lombard, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, à propos d'ALAN lors d'une audition au Sénat le 10 juin 2025.

Par un arrêté en date du 1er septembre 2025, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, a fait le choix de nommer en tant que personnalité qualifiée pour le recrutement des inspecteurs des finances, le secrétaire général et directeur des ressources humaines d'Alan !

L'actualité dans nos services

Nous ne pouvons que constater, visites après visites, que les conditions de vie au travail de agentes et des agents du Loir et Cher ne cessent de se dégrader et que leurs inquiétudes se renforcent.

Nous avons donc décidé, en plus des visites de services, de mettre en place régulièrement des HMI ("heure mensuelle d'information"). Pour rappel, tous les agents ont le droit de participer à une HMI par mois. Elle se déroule sur leur lieu de travail et pendant leur temps travail (voir le décret n° 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique).